

Une saison,
Une œuvre
 le musée Denon
 dévoile ses réserves

Coffre de Nuremberg

Donné au musée en 1952 par Charles Chevrier, ce coffre de marin, aussi appelé coffre « de capitaine » ou « de corsaire », est un coffre-fort mobile utilisé dès le XVII^e siècle par les trésoriers aux armées et les capitaines de navires militaires ou marchands.

Ci-contre:

Coffre de marin
 dit « coffre de Nuremberg »
 XVII^e-XVIII^e s.
 Fer (forgé et riveté)
 H. 34 cm ; L. 72 cm ; l. 41 cm
 Don de Charles Chevrier
 en 1952
 © musée Denon



Le plus souvent vissé par le fond sur le pont de la cabine du capitaine, il servait à protéger les biens précieux (argents, objets ou documents importants) durant les voyages maritimes, il pouvait également servir lors de voyages terrestres. La plupart de ces coffres étaient réalisés à Nuremberg, en Allemagne, qui en avait fait sa spécialité depuis le XVI^e siècle, d'où l'appellation, « Coffre de Nuremberg ».

Serrure leurre

Le coffre est composé d'une grande entrée de serrure, directement visible sur la façade. Destinée à détour-

ner l'attention des éventuels cambrioleurs, celle-ci n'est en réalité qu'un leurre n'étant pas en lien avec un mécanisme. La véritable serrure, dont l'entrée est beaucoup plus modeste, se trouve sur le couvercle du coffre. Le mécanisme, extrêmement complexe, est alors fixé sous le couvercle. Il permet d'un seul tour de clé d'actionner les trois pènes de la serrure, rendant ainsi le coffre pratiquement inviolable. De part et d'autre de la serrure leurre se trouvent deux poignées latérales

utilisées pour le transport ainsi que des loquets permettant d'améliorer la protection du coffre grâce à une barre cadenassée passée dans les anneaux à morillons de la façade.

